

## Évaluation initiale d'aptitude aux formations B

**Objectifs** : évaluer le niveau à la conduite d'un véhicule de catégorie B afin de déterminer le nombre d'heures de formation nécessaires

Répondre à l'obligation réglementaire du R245-2 du code de la route (arrêté du 5 mars 1991)

**Mode d'évaluation** : en agence sur ordinateur en partenariat avec code Rousseau (le programme teste les facultés cognitives du candidat nécessaires à l'apprentissage de la conduite) ou avec un véhicule équipé de double commande.

**Effectif** : 1 élève par ordinateur ou 1 élève par voiture

**Durée** : 1h maximum

**Horaires** : définis sur rdv en agence

**Public concerné et pré-requis** : cette évaluation est obligatoire pour toute personne âgée de :

- Au moins 15 ans, souhaitant débiter une formation à la conduite accompagnée
- Au moins 16 ans, souhaitant débiter une formule traditionnelle

**Qualification des formateurs** : titulaire du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPECASER) ou Titre professionnel ECSR.

**Condition de validation** : à l'issue de l'évaluation, le score obtenu permettra à l'enseignant de la conduite de définir le nombre d'heures adapté à vos besoins, accompagné d'une proposition commerciale chiffrée

**Formations handicapés** : Si le handicap est léger nous pouvons proposer la formation sinon nous proposons de trouver sur le site [ceremh.org](http://ceremh.org) les établissements proposant les formations en fonction du handicap.

## Évaluation initiale d'aptitude aux formations A1 et A2

**Objectifs** : évaluer le niveau à la conduite d'un véhicule de catégorie A2 ou A1 afin de déterminer le nombre d'heures de formation nécessaires

**Mode d'évaluation** : avec un véhicule de la catégorie A1 ou A2.

**Effectif** : 1 élève par moto

**Durée** : 1h maximum

**Horaires** : définis sur rdv en agence

**Public concerné et pré-requis** : cette évaluation est obligatoire pour toute personne âgée de :

- Au moins 16 ans, souhaitant débiter une formation A1
- Au moins 17 ans, souhaitant débiter une formule A2